

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE RÉSERVATIONS DES MOBIL-HOMES

- Les locations de mobil-homes sont nominatives, elles ne peuvent pas être cédées sans l'accord du loueur.
- La réservation de mobil-home n'est effective qu'à réception du **contrat de réservation et d'un acompte de 30%** du prix du séjour. Le solde est à régler impérativement le jour de l'arrivée.
- Le contrat de réservation signé et l'acompte sont à retourner dans un délai de 15 jours après réception.
- Toute option prise par téléphone devra être confirmée par écrit et jointe à l'acompte.
- Les locations sont disponibles à l'arrivée entre 16h et 20h et la restitution doit être faite le jour du départ avant 10h.
- L'inventaire des lieux, du mobilier et des ustensiles de cuisine sera effectué à l'arrivée, par le locataire en comparaison avec la liste remise à l'arrivée.
- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des mobil-homes.
- Des alèses jetables d'oreillers et de matelas, changées à chaque location, sont fournies. Les draps et taies ne sont pas fournis.
- **Deux cautions** par chèque de **200 €** (inventaire) et **50 €** (ménage) sont à remettre à l'arrivée. Elles seront restituées en fin de séjour (au plus tard dans les 15 jours après le départ) après inventaire, déduction faite du matériel manquant ou cassé. Les locations devront être restituées en parfait état de propreté. En cas de propreté douteuse la caution de 50 € ne sera pas restituée.
- Les animaux sont les bienvenus, à condition d'avoir été déclarés lors de la réservation et de posséder un carnet de vaccinations à jour. Ils seront tenus en laisse dans le camping et en aucun cas ne devront rester seuls dans les locations. Par ailleurs, l'accès à la pataugeoire leur est interdit.
- Entre 22h et 7h, les voitures ne sont pas autorisées à circuler dans le camping.
- Les visiteurs devront laisser leur véhicule à l'entrée (un parking est prévu à cet effet).
- Les enfants sont sous l'entière responsabilité et surveillance des parents notamment dans l'enceinte de la pataugeoire et de l'aire de loisirs.
- Les résidents devront respecter le règlement intérieur affiché et disponible à l'accueil du camping.

LES TARIFS COMPRENNENT :

- La location du mobil-home, selon le nombre de personnes visées au contrat (nombre limité à 6 de plus de 2 ans).
- L'utilisation des équipements ménagers : plaques de cuisson électrique ou gaz, réfrigérateur, micro-onde, cafetière, vaisselle, couvertures et oreillers.
- L'accès aux prestations de l'aire de loisirs : sanitaires, aires de jeu, pataugeoire....

Tarifs 2017

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison

2 nuitées consécutives :

du 31/12/16 au 08/07/16 et du 19/08/16 au 31/12/2017

- 105 €
- Nuitée supplémentaire : 45 €
- Forfait chauffage : 7 €

7 nuitées consécutives

Basse saison : *du 31/12/2017 au 20/05/17 et du 02/09/2017 au 31/12/2017*

- 225 €
- Forfait chauffage à 20€

Moyenne saison : *du 20/05/17 au 08/07/17 et du 19/08/17 au 02/09/17*

- 280 €
- Forfait chauffage à 20€

Haute saison : *du 08/07/17 au 19/08/17*

- 395 €

Une réduction de 25 € par semaine est accordée à partir de la 3ème semaine de location.

➤ Sur demande :

- ◆ Prestation ménage fin de séjour : 50€
- ◆ Draps : 10 € par chambre
- ◆ Télévision : 20€ ou 10€ si 7 ou 2 nuitées)

➤ Au prix de votre séjour dans notre camping s'ajoute une taxe de séjour perçue pour le compte de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et du Conseil Départemental de la Vienne. :

0,22 € par adulte et par nuit